

## OBJECTIF

Offrir une place à l'issue d'Affelnet-Lycée aux élèves non affectés en 1<sup>re</sup> technologique et aux emménageant dans le département. L'affectation prend en compte, autant que possible, les vœux formulés et leur zone de résidence.

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

**NOUVEAU** Uniquement pour la 1<sup>re</sup> STAV

- Prendre contact avec l'établissement concerné pour connaître le calendrier et les modalités.

Pour les autres séries technologiques, les élèves sont repérés par les DSDEN à l'issue du tour principal d'Affelnet-lycée.

## PROCEDURE AU NIVEAU DE L'ETABLISSEMENT D'ACCUEIL

**Avant chaque commission**

- Transmet à la DIVEL/DESCO de son département le nombre de places vacantes en 1<sup>re</sup> T à l'issue des inscriptions des élèves.

**Après chaque commission**

- Contacte, par téléphone, les élèves affectés dans l'établissement.

## CALENDRIER DES COMMISSIONS DEPARTEMENTALES

DPT	1 <sup>RE</sup> T	RETOUR PLACES VACANTES		DATE DE LA COMMISSION
		DATE LIMITE	COURRIEL	
77	Post Affelnet-Lycée	06 juillet	affectations77@ac-creteil.fr Copie à : ce.77io@ac-creteil.fr	07 juillet
	De rentrée	Jour commission		26 août
93	Post Affelnet-Lycée	Jour commission	ce.93divel-lycees@ac-creteil.fr	07 juillet
	De rentrée			06 septembre
	Post rentrée	12 septembre 26 septembre 10 octobre		14 septembre 28 septembre 12 et 13 octobre
94	Post Affelnet-Lycée	04 juillet	ce.94desec@ac-creteil.fr	07 juillet
	De rentrée	23 août		26 août
	Post rentrée	Jour commission		13 septembre

## RESULTATS

- Transmission par la DIVEL/DESCO des résultats aux établissements d'origine, aux CIO et des notifications d'affectation aux représentants légaux.
- Les élèves non affectés doivent impérativement se présenter dans leur établissement d'origine le jour de la rentrée.

**Particularité Seine-Saint-Denis**

- Visualisation des résultats via l'espace métiers : <http://extranet.dsdn93.ac-creteil.fr/orientation-affectations>